

AFRIQUE DU SUD : FICHE PAYS – JANVIER 2025



Catégorie OCDE (2024) : 4/7

Notes agences (S&P / Moody's / Fitch) : BB- / Ba2 / BB-

Change : Rand / Régime de change flottant

Horizon de l'objectif de réduction des GES : plafond d'émissions (398 - 614 Mt) horizon 2025-30

FORCES

- Secteur manufacturier relativement développé
- Structure favorable de la dette (majoritairement domestique, maturité longue)
- Systèmes bancaire et financier développés et solides
- Cadre législatif structuré

FAIBLESSES

- Croissance faible persistante, chômage élevé
- Hausse rapide de l'endettement
- Situation économique et financière vulnérable aux soubresauts internationaux
- Incertitudes politiques (gouvernement d'union nationale), risques de tensions sociales

SYNTHÈSE :

Évolution des risques : positive

Environnement macroéconomique et financier :

- **Vulnérabilité de la croissance** : la croissance sud-africaine, pénalisée en 2024 (+0,8%) par une inflation et des taux d'intérêt élevés pourrait accélérer en 2025 (+1,5%) à la faveur du desserrement des contraintes de production d'électricité, du ralentissement de l'inflation et de l'assouplissement de la politique monétaire. Une demande externe peu dynamique et la persistance de difficultés structurelles (chômage, défaillance des services publics, de transport et d'énergie...) continueront toutefois à contraindre l'activité. Les perspectives à moyen terme dépendront notamment de la capacité du nouveau gouvernement issu des élections de mai 2024 à mettre en œuvre des réformes.
- **Vulnérabilité des comptes publics** : malgré les engagements d'amélioration des finances publiques du gouvernement, le déficit devrait peu évoluer (-4,5 % pour l'année fiscale 2024/25 après -4,9% en 2023/24) en raison de la dynamique des dépenses (salaires notamment). Le solde pourrait s'améliorer par la suite grâce à une meilleure maîtrise des dépenses et à la progression des recettes. La dette publique continue à augmenter et pourrait dépasser 75% du PIB en 2025 (57,2% en 2019). Sa structure (majoritairement domestique, libellée en rand et à moyen terme) limite cependant les risques de surendettement.
- **Vulnérabilité extérieure** : malgré des niveaux encore élevés des cours de certains produits (minerais, or), les revenus d'exportation resteraient contraints par la faiblesse de la demande extérieure (notamment en provenance d'UE, destinataire de 20% des exportations). En 2025, la progression des importations pourrait creuser le déficit, qui resterait toutefois modéré, de l'ordre de -2% du PIB. Les pressions à la baisse sur le cours du rand face au dollar persisteront mais pourraient être atténuées par la relative stabilisation de la situation politique et l'amélioration des perspectives de croissance. Le niveau des réserves de change, couvrant plus de 5 mois d'importations, est confortable.
- **Vulnérabilité du secteur bancaire** : les performances du secteur bancaire (capitalisation, rentabilité, liquidité) sont satisfaisantes. Certains établissements ont été fragilisés par les conséquences de la crise mais le secteur demeure néanmoins résilient.

Environnement politique et gouvernance :

- **Stabilité socio-politique** : C. Ramaphosa a été réélu à la tête du pays à l'issue des élections parlementaires de mai 2024 qui ont vu l'ANC perdre sa majorité absolue à l'Assemblée. Il dirige un Gouvernement d'Union Nationale (GUN) auquel participe l'Alliance Démocratique (AD), opposant historique de l'ANC. Cette coalition a plutôt rassuré le milieu des affaires mais les divergences entre ses membres (dix partis) sont susceptibles de menacer sa pérennité. Les tensions sociales restent fortes et pourraient s'accroître si les promesses faites par le GUN (notamment lutte contre le chômage et la corruption) ne sont pas tenues.
- **Climat des affaires** : L'Afrique du Sud recule dans le classement des indicateurs de gouvernance Banque Mondiale, occupant le 114^{ème} rang en 2023 (105^{ème} en 2021). La dégradation est particulièrement notable en matière de qualité de la réglementation et de stabilité politique. La lutte contre la corruption reste un défi majeur pour le nouveau gouvernement.

Environnement et politique du climat :

- **Vulnérabilité climatique** : l'Afrique du Sud est le pays le moins vulnérable d'Afrique sub-saharienne selon l'indicateur ND Gain, mais est néanmoins exposé aux changements climatiques (sécheresse, inondations). Le niveau élevé de ses émissions de CO2 (34^{ème}/145 pour les émissions/hab.) provient du poids du charbon dans sa production d'énergie. L'Etat a fixé un plafond d'émission à l'horizon 2030 et devrait privilégier le gaz et des énergies renouvelables dans son mix énergétique.

STRUCTURE DES ÉCHANGES

Principaux produits échangés			
Part moyenne des échanges de marchandises 2019 - 2023 (% du total)			
Exportations		Importations	
Métaux précieux (platine, or)	21,6%	Pétrole	18,2%
Minerais	14,4%	Machines, app. mécaniques	12,2%
Véhicules automobiles	10,3%	Matériels électriques	10,0%
Combustibles minéraux (charbo)	10,2%	Véhicules automobiles	7,3%
Machines, app. Mécaniques	5,6%	Matières plastiques	2,8%

Source: International Trade Center, CNUCED

Principaux partenaires commerciaux + France			
Part moyenne des échanges de marchandises 2019 - 2023 (% du total)			
Exportations		Importations	
Chine	10,9%	Chine	20,1%
Etats-Unis	8,5%	Allemagne	8,6%
Allemagne	8,0%	Etats-Unis	7,2%
Japon	5,6%	Inde	6,1%
France (24 ^{ème})	0,7%	France (12 ^{ème})	2,1%

Source: International Trade Center, CNUCED



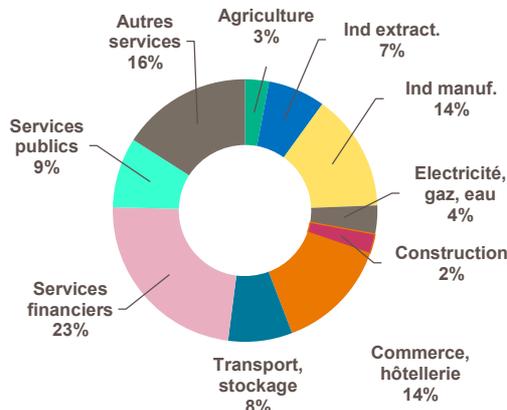
TABLEAUX DES PRINCIPAUX INDICATEURS

AFRIQUE DU SUD	2019	2020	2021	2022	2023(e)	2024(p)	2025(p)
STRUCTURE ECONOMIQUE							
PIB (Mds USD, courant)	389,2	337,9	420,8	406,8	380,6	403,0	418,0
<i>Rang PIB mondial</i>	33	40	34	37	41	40	41
Population (Mns)	59,1	60,0	60,6	61,4	62,3	63,2	64,1
<i>Rang Population mondiale</i>	24	23	23	24	24	24	24
PIB / habitant (USD)	6 583	5 631	6 939	6 629	6 112	6 377	6 517
Croissance PIB (%)	0,3	-6,2	5,0	1,9	0,7	0,8	1,5
Inflation (moyenne annuelle, %)	4,1	3,3	4,6	6,9	5,9	4,7	4,5
Part exportations manufacturées (% total exp.)*	43,0	38,4	36,1	37,3	40,5	NA	NA
FINANCES PUBLIQUES							
Dette publique (% PIB) ***	57,2	70,1	67,8	70,9	73,9	74,1	75,3
Solde public (% PIB) ***	-5,1	-9,9	-4,6	-3,6	-4,9	-4,5	-3,7
Charge de la dette publique (% recettes budg.)***	15,2	18,8	17,1	18,2	20,8	21,1	21,3
POSITION EXTERNE							
Solde courant (% du PIB)	-2,6%	2,0%	3,7%	-0,5%	-1,6%	-1,6%	-1,9%
IDE (% du PIB)**	0,5%	1,5%	9,6%	1,7%	1,6%	0,7%	0,6%
Réserves (en mois d'importation B&S)	6,0	7,8	5,7	4,9	5,4	5,6	5,8
Dette extérieure totale (% PIB)**	47,6%	50,4%	38,1%	40,4%	41,5%	43,8%	45,1%
Dette extérieure CT (% PIB)**	8,9%	8,2%	6,5%	8,4%	8,4%	10,0%	9,8%
Taux de change	14,4	16,5	14,8	16,4	18,5	18,6	NA
SYSTÈME BANCAIRE							
Fonds propres / actifs pondérés	16,6	16,6	18,1	17,7	17,4	NA	NA
Taux de NPL	3,9	5,2	4,5	4,5	5,5	NA	NA
ROE	14,0	7,4	13,2	14,3	14,9	NA	NA
SOCIO-POLITIQUE							
Rang gouvernance Banque Mondiale (214 Pays)*	96	96	105	113	114	NA	NA
Rang doing business (190 pays)*	84	84	NA	NA	NA	NA	NA
CLIMAT							
Rang émissions de CO2 par hab. (145 pays) ^a	28	31	34	34	NA	NA	NA
Rang ND-Gain (181 pays) ^b	83	83	75	72	NA	NA	NA
Rang politique climat (58 pays) ^c	22	34	29	23	NA	NA	NA

Légendes : (e) estimations ; (p) prévisions- Sources: FMI (REO oct 2024, WEO Janv. 2025);**Banque Mondiale;**Oxford Economics;*** National Treasury(Budget 2024)

a : Eurostat, b : Notre Dame Global Adaptation Initiative, c : Germanwatch
(1) Année fiscales avril à mars.

Afrique du Sud : part des secteurs dans l'activité (% PIB, 2023)



Source: Statssa



1. SITUATION ECONOMIQUE

- **Un économie dominée par les services**

Le secteur agricole ne pèse que de l'ordre de 3 % du PIB mais plus de 10% en incluant les activités de transformation. La production, relativement diversifiée (fruits, légumes, élevage), est **orientée vers l'exportation**.

La contribution du secteur minier au PIB (7 % environ) est en constant recul. Il reste essentiel en termes d'emplois, d'exportations et d'investissements étrangers. Actuellement concentré sur l'exploitation de **charbon, minerai de fer, platine et or**, le secteur devrait bénéficier de la volonté des Autorités de soutenir l'exploitation de **minerais critiques**. Le pays dispose de réserves de différents minerais utilisés dans le cadre de la transition énergétique (cuivre, lithium, manganèse notamment)¹. Pour développer l'exploration, le gouvernement a lancé une réforme du cadastre minier dont la nouvelle version devrait être disponible en 2025.

L'industrie manufacturière (14 % du PIB) est tirée par les secteurs agro-alimentaire, chimie/ pétrochimie et automobile. La production industrielle, handicapée ces dernières années par de fréquentes coupures de courant, devrait bénéficier de l'amélioration des conditions d'approvisionnement en électricité déjà observée en 2024. La transformation locale de minerais devrait également être encouragée.

Le secteur des services domine l'activité économique du pays (de l'ordre de 70% du PIB), en particulier les services financiers, le commerce et le tourisme.

- **Eclaircie sur les prévisions de croissance**

Après le rebond post-Covid en 2021, la croissance est restée relativement faible, ralentie par les conséquences d'importantes difficultés d'approvisionnement en électricité et de défaillance dans les circuits logistiques (installations portuaires, transports ferroviaire et routier).

Au T3 2024, le PIB n'a progressé que de +0,4% en g.a. (+0,3% au T2), freiné par de décevantes performances agricoles en raison de la sécheresse. **L'activité devrait être mieux orientée au T4 mais la croissance devrait rester inférieure à 1% en moyenne sur l'année : +0,8 %** selon les prévisions de janvier de la Banque Mondiale et du FMI (qui a révisé sa prévision à la baisse - +1,1% en octobre 2024, en ligne avec l'hypothèse du gouvernement sud-africain).

En 2025, le ralentissement des prix (cf. *infra*) devrait favoriser la consommation des ménages. L'assouplissement de la politique monétaire devrait contribuer à soutenir les investissements. La reprise de la demande interne, dans un contexte politique post-électoral apaisé, avec des conditions d'approvisionnement en électricité plus favorables (absence de délestage entre fin mars 2024 et début 2025 dans le cadre d'un plan de relance de la production électrique), devraient ainsi

¹ [Transition mondiale vers des énergies propres, quelles opportunités pour l'Afrique sub-saharienne ?](#)

soutenir l'activité. Les conditions météo pourraient être plus favorables pour la production agricole (davantage de précipitations). **La croissance du PIB pourrait ainsi accélérer à +1,5% en 2025 selon le FMI**, un taux toutefois encore inférieur à la moyenne annuelle observée sur 2010-19 (+1,7%).

Plusieurs **facteurs d'incertitude** font peser un risque sur ces prévisions. Le pays est très dépendant de la demande de la Chine dont l'activité économique, déjà ralentie, pourrait être affectée par l'intensification des mesures protectionnistes américaines. Une moindre demande mondiale pourrait également peser sur les cours des produits d'exportation sud-africains, notamment miniers. A l'inverse, la stabilisation de la situation politique interne et l'amélioration des perspectives économiques pourraient favoriser les investissements et contribuer à l'accélération de l'activité.

Les perspectives à MT dépendront de la capacité du nouveau Gouvernement d'Union Nationale (GUN) à mettre en œuvre les réformes annoncées. Le FMI prévoit un taux de croissance moyen de +1,5% sur la période 2025-29, revu à la hausse (+1,3% prévu en avril 2024) mais qui resterait inférieur à la majorité des autres économies émergentes. La Banque Mondiale prévoit +1,8% en 2025 et +1,9 % en 2026 et le gouvernement sud-africain + 1,6% et +1,8 % dans son budget².

- **Assouplissement prudent de la politique monétaire**

En 2024, l'inflation a baissé progressivement pour atteindre +3% en fin d'année (+5,6% en février), permettant à la banque centrale (SARB) de ramener son taux à 7,75% en novembre après l'avoir maintenu à un niveau historiquement élevé (8,25%) jusqu'en septembre. L'assouplissement de la politique monétaire sud-africaine devrait se poursuivre, sous réserve de la baisse des taux par la Banque Fédérale américaine et de l'absence de rebond inflationniste. La SARB devrait rester prudente mais pourrait abaisser son taux de référence aux alentours de 7% fin 2025-début 2026, ce qui resterait très supérieur à son niveau d'avant la crise en Ukraine (3,75% fin 2021).

- **Un système bancaire globalement résilient**

Le système bancaire sud-africain, composé d'une quarantaine d'établissements, est concentré. Les quatre premières banques (Standard Bank, Absa Bank, FirstRand, Nedbank) représentent plus de 80% des actifs du secteur. **Les performances du secteur sont relativement stables**, malgré le contexte économique peu favorable.

Les niveaux de capitalisation (ratio actifs pondérés), stabilisés autour de 17,5%, **sont satisfaisants**, supérieurs au ratio réglementaire (10%).

La faiblesse de l'activité et le niveau élevé du chômage ont provoqué des difficultés financières pour de nombreuses entreprises et ménages, conduisant à la **dégradation de la qualité des portefeuilles. Le taux de prêts non**

² [Budget 2024 Highlights.pdf](#)



performants (NPL) progressé à 5,5% en 2023 (après 4,5% en 2022).

Le système bancaire demeure globalement résilient mais présente quelques sources de vulnérabilités à surveiller, parmi lesquelles figure le niveau élevé d'endettement des ménages (plus de 62% du revenu disponible fin 2023). Les crédits aux ménages pèsent de l'ordre de la moitié du portefeuille de crédit des banques au T3 2024³.

2. FINANCES PUBLIQUES

- **Des finances publiques qui restent dégradées**

Malgré une certaine amélioration depuis la forte dégradation en 2020, le déficit public reste élevé. Le projet de budget révisé en octobre 2024 prévoit un déficit de -4,5% du PIB pour l'année fiscale 2024/25⁴ nettement inférieur à la prévision du FMI d'avril 2024 (-6,2% pour l'année calendaire 2024). Les recettes ont progressé en 2024 mais moins fortement qu'attendu et les dépenses ont augmenté, en particulier les dépenses sociales, en amont des élections (cf. partie 4). Le poste des salaires de la fonction publique (60% des dépenses hors charges d'intérêt de l'Etat) augmentera avec la hausse de plus de 4% du salaire minimum annoncée en février 2025. Le service de la dette s'alourdit et le soutien de l'Etat aux entreprises publiques (South African Road Agency Limited -SANRAL, Transnet, Eskom en particulier) qui présentent des difficultés financières est également coûteux pour le budget. Les investissements publics devraient servir de variable d'ajustement mais maintenus dans certains secteurs (énergie, transports).

Selon le gouvernement sud-africain, l'accélération, même modérée, de l'activité (+ 1,6% en 2025 et +1,8% en 2026) pourrait permettre de **ramener le déficit à -3,7% du PIB pour l'année fiscale 2025/26.** Le FMI, notamment plus pessimiste sur les prévisions de croissance (+ 1,5% pour les deux années), **table sur un déficit plus creusé à -6,3% en 2025.**

La maîtrise du déficit budgétaire reste un défi pour le gouvernement mais indispensable pour limiter la progression de la dette publique et conserver la confiance des investisseurs.

- **Dette publique : structure favorable mais hausse continue**

L'accélération de la dynamique de la dette est liée à la dégradation des finances publiques ainsi qu'à la reprise partielle (à hauteur de 254 Md ZAR soit 13,5 Md\$ environ) de la dette d'Eskom à partir de 2023, sur trois ans.

Le ratio de dette publique devrait continuer à progresser et dépasserait 75% du PIB en 2025/26

³ SARB Quaterly Bulletin 12/ 2024

⁴ Années fiscales d'avril à mars

⁵ Fonds alimenté par les gains provenant des opérations de change de la SARB. Ses actifs s'élevaient à 507 Md ZAR (28 Md\$) en janvier 2024.

selon le Trésor sud-africain. Le FMI table sur 77% du PIB en 2025.

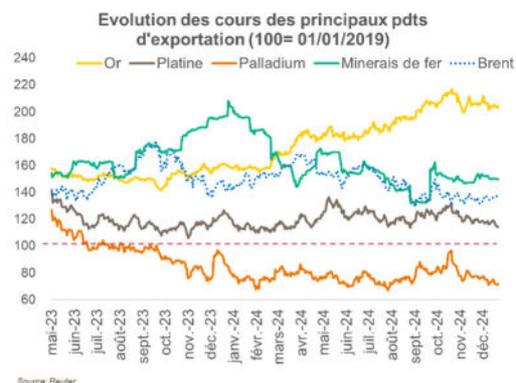
L'augmentation du stock de dette sera toutefois limitée par le recours de l'Etat au Fonds de Réserve « Gold and Foreign Exchange Contingency Reserve Account (GFECRA)⁵ pour financer une partie de son déficit. Grâce à un amendement à la loi qui institue ce fonds, l'Etat est désormais autorisé à l'utiliser à hauteur de 150 Md ZAR (8 Md USD) au cours des trois prochaines années (100 Md ZAR pour l'exercice fiscal 2024/25 et 25 Md ZAR pour chacun des deux exercices suivants).

La structure de la dette publique sud-africaine est favorable avec une part peu élevée de dette en devises⁶ (environ 10 %) et une maturité moyenne de l'ordre de 11 ans. La part des titres de dette libellée en rand détenue par des non-résidents baisse (25% en 2023, 37% en 2019). Mais **la progression constante du ratio d'endettement, dans un contexte national et international défavorable, accroissent la vulnérabilité du pays.** Le poids de son service réduit les capacités de l'Etat à investir et soutenir le développement de son économie (éducation en particulier). Les intérêts de la dette représenteraient plus de 21% des revenus de l'Etat et plus de 5% du PIB en 2024/25.⁷

3. POSITION EXTÉRIURE

- **Un déficit courant persistant mais modéré**

L'Afrique du Sud est un important producteur de charbon, minéral de fer, palladium et d'or. A l'exception du palladium, les cours de ces produits ont progressé depuis 2019, en particulier celui de l'or, permettant au pays de bénéficier d'une **nette amélioration de ses termes de l'échange** (croissance du prix des exports plus dynamique que celle des imports). Le solde courant s'est creusé en 2024 mais reste modéré, autour de -1,5% du PIB.



Le déficit courant pourrait se creuser autour de -2% du PIB en 2025. Les volumes de biens exportés devraient peu progresser en 2025, dans un contexte de demande mondiale affaiblie. Premier bénéficiaire des accords AGOA⁸ conférant un accès privilégié au marché

⁶ Les règles de gestion de la dette du Trésor limitent à 15% la part de dette publique en devises.

⁷ Budget Review 2024

⁸ African Growth and Opportunity Act



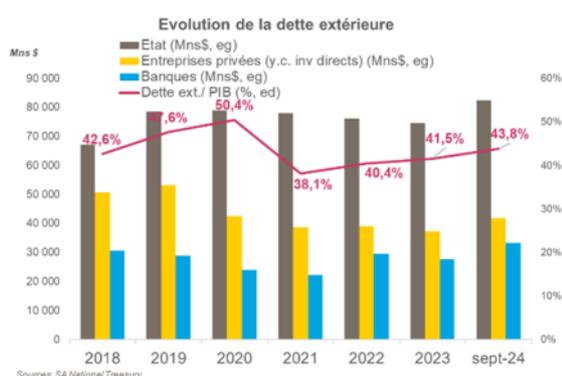
américain, l'Afrique du Sud pourrait souffrir du possible non-renouvellement par D. Trump du programme qui expire en septembre 2025. Les Etats-Unis pèsent de l'ordre de 8% dans les échanges commerciaux du pays (8,5% des exportations et 7,2% des importations en moyenne entre 2019 et 2023), derrière la Chine. L'Afrique du Sud est vulnérable à l'évolution de la demande chinoise mais surtout européenne, 20% de ses exportations étant destinées à l'UE.

Les flux de touristes pourraient augmenter après une année 2024 décevante mais la reprise (même modeste) de la demande intérieure devrait conduire à une augmentation des importations.

Les flux nets d'investissements de portefeuille ne sont pas favorisés par le niveau élevé des taux américains et les flux d'investissements directs sont relativement modestes (moins de 1 % du PIB⁹). **L'Afrique du sud est particulièrement exposée aux retraits de capitaux.** Les flux sont très liés à l'évolution de la situation économique et politique intérieure mais aussi à des facteurs externes (politique monétaire américaine, évolution de la situation économique mondiale...). Depuis mars 2020 (perte de la notation « Investment grade » par une troisième agence après la S&P et Fitch en 2017), l'Afrique du Sud est exclue d'indices tels que le « Citi World Government Bond Index », limitant la capacité de certains organismes à détenir des titres de dette du pays.

- **Progression modérée de la dette extérieure**

Après avoir temporairement dépassé 50% du PIB en 2020, le **ratio d'endettement extérieur** s'est nettement amélioré, autour de 38% en 2021, avant de progresser à nouveau. Il pourrait atteindre **45% en 2025** avec la hausse des besoins de financement extérieurs.



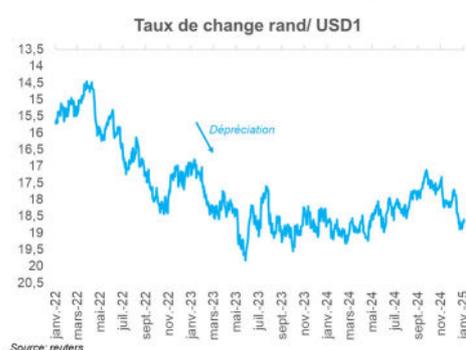
La dette sud-africaine demeure attractive pour les investisseurs en recherche de rendements, le pays disposant des systèmes financier et législatif les plus développés du continent. En novembre 2024, le pays a réalisé sa première émission d'obligations libellées en USD depuis 2022, levant 3,5 Md\$, avec des rendements de 7,1% et 7,95% pour des maturités de 12 et 30 ans.

Malgré la perte de majorité de l'ANC à l'Assemblée, la formation d'un gouvernement d'union nationale avec le parti d'inspiration libérale (AD) a plutôt rassuré les investisseurs. Les rendements des titres sud-africains à

10 ans ont baissé après les élections de mai 2024 et s'établissaient à 9% en fin 2024 (contre près de 11% avant les élections).

- **Pressions persistantes et volatilité du cours du rand face au dollar**

Le rand est l'une des rares devises émergentes à être en flottement totalement libre. Le cours du rand face au dollar est déterminé tant par des facteurs internes (évolution de la situation économique et politique) qu'externes (situation géopolitique, évolution de la croissance / demande mondiale, politique monétaire américaine...). **Le cours, après avoir perdu -7% face au dollar en 2023, a eu tendance à se raffermir après les élections de mai 2024** puis la formation du GUN. Il est reparti à la baisse en fin d'année mais sur l'ensemble de l'année, la dépréciation a été modérée (-3% environ).



La persistance de déficits jumeaux devrait contribuer à peser sur le cours du rand dont l'évolution dépendra aussi de la politique commerciale et monétaire de la nouvelle administration américaine. La stabilisation de la situation politique nationale et l'amélioration des perspectives économiques (notamment grâce à la réduction des délestages électriques) devraient cependant favoriser l'attrait du pays pour les investisseurs, améliorant la résilience de la monnaie sud africaine. **La volatilité du rand devrait néanmoins rester forte.**

Les réserves de change atteignent 66 Md\$, or exclu à fin décembre 2024 (contre 63 Md\$ un an plus tôt), couvrant plus de 5 mois d'importations.

4. ASPECTS POLITIQUES ET GOUVERNANCE

- **Des élections historiques qui actent la perte de majorité de l'ANC**

L'ANC, le parti historique de N. Mandela, a perdu la majorité absolue à l'Assemblée aux élections de mai 2024, remportant 159 des 400 sièges (40% des voix contre 57,5% en 2019). Le Président C. Ramaphosa, à la tête du pays depuis mai 2019, a été maintenu dans ses fonctions pour un nouveau mandat de 5 ans, au prix d'un accord avec le parti d'opposition de centre droit Democratic Alliance (DA), arrivé en seconde position (22% des voix, 87 sièges). C'est désormais un Gouvernement

⁹ A l'exception de 2021, marquée par une opération de restructuration d'une société



d'Union Nationale (GUN) entre l'ANC et une dizaine de partis, dont le DA qui dirige le pays. Les milieux d'affaires ont bien accueilli l'accord ANC - DA, qui pourrait favoriser les réformes indispensables pour lever les freins structurels qui pèsent sur la croissance (rigidité du marché du travail, infrastructures, notamment énergétiques vieillissantes, défaillances en matière de gouvernance...). La diversité des positions au sein du GUN pourrait cependant être source de tensions et de dissensions susceptibles de fragiliser la coalition .

Le mécontentement de la population, alimenté par le chômage (32% au total mais plus de 45% pour les 15-34 ans au T3 2024), la pauvreté (55% de la population vivrait sous le seuil de pauvreté national¹⁰), les inégalités¹¹ et l'instabilité politique, s'est exprimé dans les urnes. L'absence de progrès dans des réformes annoncées par le nouveau gouvernement et très attendues par la population (en matière de lutte contre le chômage et la corruption en particulier) serait source de tensions et de possibles mouvements de protestation. Les **violentes émeutes qui ont secoué le pays à l'été 2021**, faisant plus de 270 victimes et entraînant d'importantes conséquences économiques (pillages, destructions...) montrent que la situation peut rapidement dégénérer.

Au niveau international, l'Afrique du Sud entend jouer un rôle au sein des pays émergents. **Le pays a pris la présidence du G20 en décembre 2024.**

- **La corruption continue à peser sur la gouvernance et le climat des affaires**

L'Afrique du Sud recule dans le classement des indicateurs de gouvernance Banque Mondiale, occupant le 114^{ème} rang en 2023 (105^{ème} en 2021). La dégradation est particulièrement notable en matière de qualité de la réglementation et de stabilité politique. Les performances dans le domaine de la lutte contre la corruption sont également en repli, le **pays perdant onze places selon l'indice de perception de la corruption** de Transparency international en 2023 (83^{ème} contre 72^{ème} en 2022). Ce sujet représente un défi majeur pour le nouveau gouvernement.

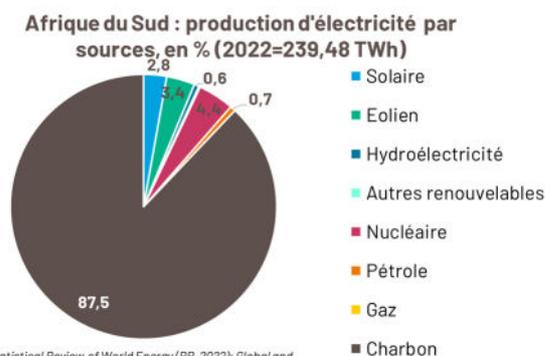
En février 2023, le Groupe d'action financière (GAFI) a placé l'Afrique du Sud sur sa liste grise, reprochant au pays des lacunes dans l'application des dispositions relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Le gouvernement a jusqu'en 2025 pour mettre en œuvre les recommandations.

5. CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Au 72^{ème} rang sur 181 de l'indicateur ND Gain de vulnérabilité au changement climatique, l'Afrique du Sud est le **pays le mieux classé d'Afrique subsaharienne** grâce notamment à ses infrastructures relativement développées. Le pays est cependant **exposé**

aux changements climatiques, en particulier au risque de sécheresse, en raison du poids de l'activité agricole et du tourisme.

L'Afrique du Sud, dont la **production d'énergie repose pour l'essentiel sur les centrales à charbon** (cf. graphique), est un **émetteur important de CO2**, au 34^{ème} rang mondial (sur 160) pour les émissions par habitant.



Le pays ne s'est pas fixé d'objectif de réduction mais un plafond d'émission pour 2025-30. Des mesures ont été prises en vue d'améliorer l'efficacité énergétique dans les secteurs des transports et de la construction. Pour réduire les délestages et accélérer sa transition énergétique, le gouvernement a lancé le Programme d'approvisionnement des producteurs indépendants d'énergie renouvelable (REIPPP) et le Programme d'approvisionnement des producteurs d'énergie indépendants pour l'atténuation des risques (RMIPPPP) grâce aux investissements des producteurs indépendants d'électricité (IPP). La compagnie Eskom a toutefois dû repousser la date de fermeture de trois unités à charbon jusqu'en 2030 (contre 2023 et 2027 initialement prévu) face au manque de production d'électricité.

Le gouvernement a par ailleurs lancé un vaste plan de diversification de son mix énergétique, en faveur du gaz naturel et des énergies renouvelables. Il prévoit d'installer 14,8 GW de capacité renouvelable à horizon 2030. En novembre 2022, à l'occasion de la COP27, l'Afrique du Sud a présenté un plan d'investissement d'un montant de 98 Md \$ sur 5 ans identifiant trois secteurs prioritaires : production d'électricité, les véhicules électriques et l'hydrogène vert¹². Ce programme a été approuvé par les pays (Etats-Unis, France, UE, Royaume-Uni) qui avaient conclu avec l'Afrique du Sud un Partenariat pour une juste transition énergétique (JETP) à l'occasion de la COP26, permettant le déblocage d'un financement de 8,5 Md \$.

¹⁰ 41 \$/mois

¹¹ Selon un rapport de la Banque mondiale publié en mars 2022, l'Afrique du Sud est à la première place des pays les plus inégalitaires au monde

¹² [L'aide à la « transition énergétique juste » de l'Afrique du Sud approuvée à la COP27 | Connaissances des énergies \(connaissancedesenergies.org\)](https://www.connaissancedesenergies.org)



DIRECTION DES ETUDES, DE L'EVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE

Baptiste Thornary Chef économiste baptiste.thornary@bpifrance.fr

Sabrina El Kasmi Responsable Pôle Conjoncture Macroéconomie Risque pays sabrina.elkasmi@bpifrance.fr

Economies émergentes / Risque Pays

Anne-Sophie Fèvre Afrique de l'Ouest, Afrique australe, CEI & Russie as.fevre@bpifrance.fr

Adriana Meyer Amérique Latine, Asie du Sud & Inde, Afrique de l'Est adriana.meyer@bpifrance.fr

Victor Lequillier MENA, Turquie, Chine, ASEAN victor.lequillier@bpifrance.fr

Global trends, Pays Développés, Conjoncture France

Laetitia Morin France, pays développés, conjoncture PME laetitia.morin@bpifrance.fr

Thomas Laboureau France, pays développés, conjoncture ETI thomas.laboureau@bpifrance.fr

Disclaimer / Avertissement

This document and the information within do not create any contractual or legal binding obligation and Bpifrance reserves the right at any time and without further notice to modify its content and its form. This document and the information within it are provided for convenience and information purpose only and is in no way nor an advice, nor a recommendation, nor an offer to provide an investment service or of completion of any other operation and shall in no way be interpreted as a representation according to which an investment strategy or the completion of any other operation fits to any individual or entity. Before any decision is taken, any individual or entity is invited to seek advice from its own legal, taxation and financial advisers in order to make sure that the operation foreseen fits with its personal situation and its own aims and to make its own opinion regarding its own risk and financial analysis. This document and the information within are provided "as is" and Bpifrance disclaims all legal and other warranties, express, implied or usage of trade, including without limitation as to the accuracy, utility, completeness, fitness, of this document and the information within, nor as to the use that is made of them or the results to be obtained from decision that could be made by the individuals and entity having knowledge of them even if Bpifrance has been informed or was aware of their aim. This document and the information within are not meant to be circulated or used by any individual or entity in a country or jurisdiction where such circulation or use would be contrary to legal or regulatory obligations, or which might force Bpifrance to comply with any procedure or registration in such country or jurisdiction. The English version of this article is provided for convenience only and the French version shall prevail.

Ce document et les informations qui y figurent n'ont aucune valeur contractuelle ou juridique et Bpifrance se réserve le droit d'en modifier le contenu et la forme à tout moment et sans préavis. Ce document et les informations qu'il contient ont un but strictement informatif et ne constituent ni un conseil, ni une recommandation, ni une offre de fourniture d'un service d'investissement ou de réalisation de toute autre opération et ne doivent, en aucun cas, être interprétés comme une affirmation selon laquelle une stratégie d'investissement ou toute autre opération est adaptée à toute personne ou entité. Préalablement à toute décision chaque personne ou entité est invitée à consulter notamment ses propres conseils juridiques, fiscaux ou financiers afin de s'assurer de l'adéquation de l'opération envisagée avec sa situation particulière et ses propres objectifs et de former sa propre opinion au regard de sa propre analyse de risque et financière. Bpifrance ne garantit en aucun cas que ce document et les informations y figurant sont notamment exacts, utiles, complets, ou adaptés et ne fournit aucune garantie légale ou sur tout autre fondement, y compris expresse, implicite ou d'usage, ni concernant l'utilisation qui en est faite ou les résultats des décisions qui pourraient être prises par les personnes ou entités en ayant eu connaissance y compris si Bpifrance a été informée de leur objectif. Ce document et les informations y figurant ne visent pas à être distribués ou utilisés par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Bpifrance de se conformer à des démarches quelconques ou obligations d'enregistrement dans ces pays ou juridictions. La version anglaise de cette clause est fournie à titre indicatif et la version française prévaut.